



INFO-PARENTS

Bulletin d'information de la direction à l'intention des parents de l'école secondaire Jeanne-Mance du CSSDM.

SEMAINE DES ARTS

Volume 6, Numéro 33 — semaine du 28 avril 2025

----- Olivier Roy, directeur -----

Unités requises pour l'obtention du DES et fin du « déboulage » automatique

Nous souhaitons vous informer d'aspects importants concernant le système de promotion des élèves au 2^e cycle du secondaire.

Promotion par matière au 2^e cycle

À compter de l'année scolaire 2024-2025, la directive du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) entourant la promotion par matière au 2^e cycle du secondaire est d'application obligatoire. Aucune exception ne sera dorénavant permise par le ministère.

Pour les élèves de 3^e ou 4^e secondaire, le passage d'une année à l'autre devra s'effectuer par matière, à la fois pour le parcours de formation générale et le parcours de formation générale appliquée.

Cela signifie que les élèves ayant échoué une matière à la fin de la présente année scolaire devront prendre les moyens nécessaires pour assurer leur réussite et obtenir les unités requises.

Par exemple, l'élève peut faire une reprise ou suivre à nouveau l'enseignement de cette matière en cours d'été ou l'année scolaire suivante. Pour ces élèves, aucun déboulage* ne sera accordé.

En d'autres termes, pour passer de la 3^e à la 4^e secondaire, ou de la 4^e à la 5^e secondaire, un élève doit avoir réussi tous ses cours avec une note d'au moins 60 %.

Exemple : Un élève de la 3^e secondaire qui échoue, en juin 2025, son cours de science ou son cours d'histoire sera inscrit en 4^e secondaire en 2025-2026 avec une reprise du cours de science de la 3^e secondaire ou du cours d'histoire de la 3^e secondaire.

Fin du déboulage automatique dès cette année

Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a aussi annoncé la fin du *déboulage**, c'est-à-dire la reconnaissance automatique des unités pour une matière, à compter de l'année scolaire 2024-2025.

Par le passé, certains établissements permettaient à des élèves de 5^e secondaire de suivre une matière non réussie en 4^e secondaire. Par exemple, si l'élève réussissait le cours de 5^e secondaire, il obtenait les crédits pour la matière non réussie en 4^e secondaire par un *déboulage**.

À partir de l'année scolaire 2024-2025, un élève en échec dans une matière en 3^e ou 4^e secondaire qui passerait au niveau supérieur sans avoir réussi la matière précédente ne pourra plus bénéficier de la reconnaissance automatique des crédits pour cette matière. Cela pourrait avoir un impact sur les possibilités d'obtention de son Diplôme d'études secondaires (DES).

Exemple : En juin 2025, un élève de la 4^e secondaire échoue son cours de culture et citoyenneté québécoise et son cours d'éducation physique. En 2025-2026, celui-ci sera inscrit en 5^e secondaire avec une reprise de deux cours échoués de la 4^e secondaire.

Ces échecs feront en sorte que cet élève ne pourra pas être diplômé en juin 2026, car il sera en 4^e secondaire dans deux cours à la sanction des études en 5^e secondaire.

Conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires

Pour obtenir un diplôme d'études secondaires (DES) en formation générale des jeunes, l'élève doit accumuler 54 unités en 4^e et 5^e secondaire, dont au moins 20 unités en 5^e secondaire.

Les matières suivantes doivent être réussies :

- Mathématique - 4^e sec (CST, SN ou TS)
- Science et technologie - 4^e sec (ATS ou ST)

- Histoire du Québec et du Canada - 4^e sec
- Arts plastiques ou dramatiques, danse ou musique - 4^e sec
- Français - 5^e sec
- Anglais - 5^e sec
- CCQ ou éducation physique - 5^e sec

Échec à la fin de l'année : les options

Lorsque l'élève échoue à la fin de l'année scolaire, il peut avoir la possibilité de reprendre un cours de rattrapage pendant la session d'été ou encore de faire une reprise d'épreuve sans cours, à condition de remplir certains critères spécifiques et que le cours soit offert en session d'été.

En alternative, l'élève peut également recommencer le cours l'année suivante. De plus, certaines écoles peuvent offrir des options supplémentaires ou des arrangements particuliers, selon les possibilités et modalités locales.

Mesures pour assurer la réussite

Ces nouvelles mesures rappellent l'importance de toutes les matières dans le parcours scolaire de l'élève. Les parents, en tant que collaborateurs clés, jouent un rôle crucial dans le suivi de la réussite scolaire de leur enfant. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures de soutien avant de constater un échec à la fin d'une année scolaire. Nous vous encourageons à rappeler à votre enfant que l'engagement et la persévérance dans ses études sont essentiels.

L'école assure également une vigilance constante pour la réussite de chaque élève tout au long de son parcours. Les progrès dans toutes les matières seront suivis afin d'identifier rapidement les besoins d'accompagnement et éviter tout échec.

Notre équipe pédagogique est disponible pour accompagner chaque élève dans sa réussite éducative. Toutefois, chaque élève doit dans un premier temps se mobiliser en ce sens.

Consultation du relevé de notes du ministère en 4^e et 5^e secondaire

Finalement, nous tenons à vous rappeler l'importance en 4^e et en 5^e secondaire de prendre connaissance du relevé des apprentissages du ministère, qui sera rendu disponible en juillet 2025.

Ce relevé est d'une grande importance puisqu'il confirme ou non la réussite de votre enfant. Par le passé, nous avons constaté que plusieurs élèves et parents ne consultaient pas le relevé pendant l'été. Ce n'est qu'à la rentrée scolaire qu'ils constataient l'échec de leur enfant dans une ou plusieurs matières.

- Les modalités d'accès au relevé des apprentissages du MEQ et les informations relatives à l'offre des cours d'été 2025 sont accessibles sur le site du CSSDM :

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/secondaire/cours-ete/>

Nous vous remercions de votre collaboration et restons disponibles pour toute question concernant le cheminement scolaire de votre enfant.

Conseil d'arrondissement du 5 mai, 16 h, à l'école Jeanne-Mance

Vous retrouverez, en annexe, la lettre d'invitation officielle du bureau du maire. Voici une vidéo de présentation :

https://lavilledemontreal-my.sharepoint.com/:v/r/personal/christelle_kouotze_montreal_ca/Documents/Vid%C3%A9o%20prom_o_CA_JM_2025/j-m_rs_parents.mp4?csf=1&web=1&e=zKv9vE&nav=eyJyZWZlcnJhbEluZm8iOmsicmVmZXJyYWxBcHAIiOiJTdHJlYW1XZWJlcnJhbEluZm8iOmsicmVmZXJyYWxBcHBIbGQbGF0Zm9ybSI6IldlYiIsInJlZmVycmFsTW9kZSI6InZpZXcifX0%3D

Mouvement de personnel

- Aucun cette semaine

----- Maria Saldana, directeur adjoint -----

Aucune info cette semaine

----- Denis Clavet, directeur adjoint -----

Vaccination

Les élèves de 3e secondaire, FMS, FPT et accueil (de plus de 13 ans) seront vaccinés les 5 et 6 mai 2025. Les parents des élèves concernés sont invités à porter une attention particulière aux éventuels effets secondaires.

----- Hugo Braën, directeur adjoint -----

Aucune info cette semaine

Semaine des arts 2025

Bonjour à tous ! La semaine des arts aura lieu du 28 avril au 2 mai prochain ! L'équipe des enseignant(e)s spécialistes en arts plastiques est fière de vous présenter l'aboutissement des efforts soutenus ainsi que la grande créativité des élèves de l'école secondaire Jeanne-Mance. Plusieurs activités auront lieu dans le Hall et à l'auditorium :

Lundi 28 avril : Fresque collective intitulée : Court-Circuit (Hall, 11h50)

Mardi 29 avril : Sculpture ludique Rétro-Spatial (Hall, 11h50)

Mercredi 30 avril : Projection des projets ARTS VISUELS (Auditorium, 12h)

Jeudi 1er mai : Spectacle de musique électronique (Hall, 11h40) – VERNISSAGE EN SOIRÉE DE 17H À 19H

Vendredi 2 mai : Origami et écriture d'un manifeste des arts à l'école (Hall, 11h50)

On vous invite à encourager les élèves à participer et vous êtes les bienvenus !

VERNISSAGE SEMAINE DES ARTS

Cette année, ce sera la première occasion d'accueillir les familles et les organismes du quartier à l'exposition annuelle des Arts à l'école Jeanne-Mance. Notre objectif est de donner plus de visibilité à la communauté et d'échanger sur le rôle et la place des arts en éducation.

Au menu : petites bouchées, performance musicale, ambiance mystique, visite guidée avec des élèves bénévoles !

On vous attend en grand nombre dans le HALL- MEZZANINE 1er étage et à la BIBLIOTHÈQUE

4240 rue de Bordeaux – Entrée Portes Vertes – Côté Rachel

17H À 19H – JEUDI 1ER MAI !!!

Équipe des ARTS 😊

BDMB à Parasports (Martin Dusseault, TS, coordonnateur BDMB)

C'est avec gratitude et fierté que plus de 20 athlètes-étudiants du programme Bien dans mes Baskets se sont impliqués bénévolement dans l'organisation des Championnats canadiens Parasports. Une expérience très enrichissante qui a non seulement permis d'acquérir des compétences mais surtout, de démystifier la force de ces athlètes et de reconnaître, avec gratitude, notre chance d'être en pleine santé.

Fiers d'être Dragons!





Les cadets masculin D4 sont sacrés champions ! (Martin Dusseault, TS, coordonnateur BDMB)

C'est avec fierté que nous annonçons que notre équipe de Basketball cadet masculin D4 a remporté le championnat de la saison du RSEQ Montréal. Un exploit d'autant plus impressionnant puisque cette équipe avait perdu par 60 points contre la même équipe lors de leur tout premier match de la saison. Ils ont cependant gagné la finale par la marque de 43-26. Quelle belle progression! Soyons fiers de nos Dragons.



Aide aux devoirs entre pairs

esjm ➔ 7 octobre au 12 décembre 2024

➔ 13 janvier au 29 mai 2025



Quand ?

lundi au jeudi
15h45 à 17h



Où ?

local 204 jaune



maude@maisonaurore.org



@aide.dev.esjm



25/05/14 : Concert de musique

25/05/15 : Soirée de remise des diplômes des finissants 2023-2024 du PEI

25/05/16 : Journée pédagogique

25/05/19 : Congé férié – Fête des Patriotes

25/05/22 : gala méritas

25/06/05 : collation des grades

25/06/19 : bal des finissants

Bonne semaine !

-L'équipe de direction

Maria Saldana, Denis Clavet, Hugo Braën, Olivier Roy

OR/2025-04-25